

Légende
▨ Périmètre du droit de préemption urbain
conformément à l'article L211-4 du Code de l'Urbanisme

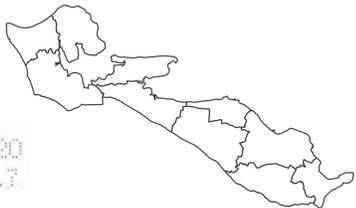


Communauté de Communes de l'Ile de Ré

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°4.2.4
Plan périmétral du droit de
préemption urbain renforcé



17 12 20
N° 17

Vu pour être annexé à la délibération du conseil
communautaire en date du 17 décembre 2019

Echelle : 1/20 000

0 500 1000 1500 2000 m

